

Commune de Boussay : « boucle de Rousselin »-5 km

Départ : parking derrière la **mairie**.

Du parking, partir à gauche sur la **D 60** et prendre à droite la rue des **Mimosas**. Poursuivre à travers le lotissement puis remonter à droite à proximité des terrains de sport. Tourner ensuite à droite dans le bourg, puis à gauche pour se diriger vers le cimetière et prendre la première à droite après celui-ci.

Tourner ensuite à gauche pour s'engager dans un chemin de remembrement qui rejoint **la Gare**.

Tourner ensuite sur le chemin à gauche puis prendre la route à droite vers **la Maison Rouge / Chevalier**. Au croisement suivre vers **la Ténévrie**, traverser le village et descendre vers **la Sèvre**.

En bas du chemin, rentrer dans le champ de vaches, et le longer à gauche en lisière de bois. Suivre ce sentier en bord de rivière jusqu'au village de **Rousselin**. Contourner l'auberge des 3 Moulins et juste en face de l'entrée, s'engager dans une venelle entre 2 maisons et suivre ce sentier à droite.

Au bout du sentier, remonter à gauche et en haut des marches s'engager à droite dans le bois et suivre un petit sentier escarpé qui arpente le coteau puis rejoint le parcours sportif de **Sautjeau** (en suivant le panneau du circuit des Rochers). En haut du coteau, tourner à droite dans la rue des **Mimosas**, puis à gauche sur la D 60 pour retrouver le point de départ.



Bande de rappel fausse direction tourner à droite tourner à gauche

RECOMMANDATIONS :

- ↪ Prévoir de l'eau et protégez-vous du soleil.
- ↪ Prévoir de bonnes chaussures.
- ↪ Respecter les propriétés privées.
- ↪ Tenir les chiens en laisse.
- ↪ Respecter les cultures ainsi que le travail des agriculteurs et des vignerons.
- ↪ Ne pas laisser de déchets.
- ↪ Respecter la faune et la flore.
- ↪ Respecter la signalisation et les aménagements.
- ↪ Signaler tout problème (danger/balilage) à l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson.